

**DROIT DE REPONSE AU COMMUNIQUE DE Me DOMINIQUE KOUNKOU EN DATE DU 08/11/2018**

La Session du 14/11/2018 à Genève est une réunion du Haut Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU pour examiner les recommandations faites à l'Etat congolais sur la situation des droits de l'homme et particulièrement les massacres commis à la suite des événements successifs en République du Congo.

Par conséquent, contrairement à l'interprétation qu'en donne Me Dominique KOUNKOU dans son communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, la Session du 14/11/2018 n'est pas, à notre très grand regret, une Conférence internationale du Génocide des Laris au Congo.

Si nous comprenons bien, dans sa publication sur Facebook, Me Dominique KOUNKOU confond les choses. Il parle de sa conférence de presse du 13/11/2018 qu'il transforme en conférence internationale qui n'a rien à voir avec la session de l'ONU qui, elle, aura lieu le 14 /11/2018.

Le but de la Conférence internationale pour le Congo vise avant tout une paix durable en République du Congo, le génocide lari aura bien entendu une place de choix dans les préoccupations de celle-ci.

Ceci étant, il est malheureusement malsain et malhonnête de vouloir faire l'amalgame qui jetterait le doute, le trouble et la confusion dans l'esprit de celles et ceux qui suivent attentivement l'affaire de la Conférence internationale pour le Congo, en attribuant à sa conférence de presse du 13/11/2018, à Genève, le label de conférence internationale de Genève sur le génocide lari.

Il faut être honnête et précis sur les termes et/ou les expressions que nous utilisons.

Strasbourg, le 08 novembre 2018

Jean-Claude MAYIMA-MBEMBA  
Membre de la Commission ad hoc